



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE – Le 22 juin 2004**

## **COMMUNIQUÉ**

### ***LES OBJECTIFS PRIORITAIRES DES PREMIERS MINISTRES DE L'ATLANTIQUE SONT LA RENTABILITÉ ET LA DURABILITÉ DES SOINS DE SANTÉ ET LA STIMULATION DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE***

Wolfville (Nouvelle-Écosse)—Aujourd'hui, les premiers ministres des provinces de l'Atlantique ont réitéré l'engagement qu'ils ont pris d'améliorer le régime public de soins de santé et de chercher une coopération accrue du gouvernement fédéral en matière de développement économique.

#### ***Soins de santé***

Les premiers ministres de l'Atlantique conviennent que la viabilité du régime national de soins de santé passe par la capacité des gouvernements provinciaux et territoriaux d'améliorer considérablement la prestation des soins de santé; ils comptent pour cela sur un financement suffisant du gouvernement fédéral pour garantir la durabilité des soins de santé.

Les premiers ministres appuient les efforts continus faits par leurs ministères de la Santé pour mener à bien de nombreux projets dans des domaines comme l'examen commun des médicaments, les soins primaires, les ressources humaines dans le secteur de la santé, les soins interdisciplinaires axés sur le patient et les dossiers médicaux électroniques.

Ils ont chargé leurs ministres de la Santé d'envisager l'établissement d'un plan d'action détaillé pour assurer la mise en œuvre des dossiers médicaux électroniques et de leur rendre compte de leurs travaux d'ici la fin de l'été. Les ministres de la Santé doivent notamment trouver des moyens d'obtenir du gouvernement fédéral leur part de la somme de 1,2 milliard de dollars prévue dans le cadre d'Inforoute Santé du Canada inc. Les premiers ministres ont convenu que le plan devrait prévoir des approches flexibles de l'innovation et qu'il pourrait traiter d'un registre commun de fournisseurs, d'un système de surveillance de la santé pour dépister les maladies, de l'imagerie diagnostique, des dossiers des patients et des listes d'attente informatisées.

Toutes ces mesures visent à garantir l'accès aux services de santé nécessaires de la manière la plus rentable qui soit. Les projets en cours ne représentent toutefois qu'une

partie de la solution au problème de la viabilité du régime public de soins de santé. Le gouvernement fédéral doit y mettre du sien pour résoudre la crise du financement des services sociaux et de santé; il doit pour cela apporter des améliorations aux accords de financement actuels pour la santé.

Les premiers ministres ont aussi réaffirmé leur appui à l'amélioration de la formule de péréquation et ils ont demandé au gouvernement fédéral de compenser les effets de la récupération fiscale attribuable aux rajustements du recensement. Les premiers ministres ont rappelé qu'ils partagent le point de vue du Conseil de la fédération, selon qui le gouvernement fédéral doit jouer un rôle de partenaire à part entière en ajoutant 3 milliards de dollars au financement de base au cours du présent exercice et en acceptant d'assumer 25 % des coûts des services sociaux et de santé des provinces d'ici la fin de la décennie. Les premiers ministres ont insisté pour dire qu'avant de financer de nouveaux programmes, le gouvernement fédéral doit d'abord accorder un soutien approprié pour consolider les services courants de santé.

Les premiers ministres de l'Atlantique ont convenu de poursuivre énergiquement la mise en œuvre de mesures relatives aux soins de santé destinées à garantir la prestation équitable de services de santé, et de continuer à exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour qu'il assure le financement à long terme, durable et prévisible des services sociaux et de santé. Ils s'attendent à discuter de ces questions à la prochaine conférence fédérale-provinciale des premiers ministres.

### *Croissance et prospérité pour le Canada atlantique*

Les premiers ministres ont discuté de moyens d'accélérer la croissance et la prospérité au Canada atlantique. Ils ont fait remarquer que chaque province dispose d'un plan et d'objectifs de développement économique et ils ont examiné diverses formules de collaboration pour les réaliser, dont un partenariat amélioré avec le gouvernement fédéral. Ils ont rappelé que toutes les ententes de développement économique régional visant la région de l'Atlantique étaient maintenant terminées, alors que des accords de partenariat économique ont récemment été négociés dans d'autres régions du pays.

Les premiers ministres de l'Atlantique s'entendent sur le fait qu'une nouvelle forme de collaboration avec le gouvernement fédéral dans le domaine du développement économique s'impose. Elle devrait porter sur le perfectionnement des compétences, l'innovation, l'infrastructure, la compétitivité fiscale, l'énergie et l'immigration.

Les premiers ministres ont convenu que cette nouvelle relation avec le gouvernement fédéral devrait s'appuyer sur les principes suivants :

- La politique fédérale de développement économique régional devrait être établie en consultation avec les provinces;
- Les activités de développement économique des gouvernements fédéral et provinciaux devraient se compléter et être coordonnées de façon à optimiser les ressources;

- Les accords de financement devraient faciliter la réalisation des mesures communes dans la région de l'Atlantique et devraient être assez souples pour reconnaître la spécificité de chaque province au moyen d'ententes bilatérales;
- Il est essentiel que les communications entre les provinces et le gouvernement fédéral soient efficaces, tant aux étapes de l'élaboration que de la mise en œuvre des politiques, de façon à ce que les mesures de développement économique soient concertées;
- Pour qu'un partenariat fédéral-provincial soit efficace, il doit être fondé sur une approche globale du gouvernement qui englobe les agences régionales et les autres ministères pertinents.

Les premiers ministres de l'Atlantique demanderont à rencontrer rapidement le nouveau premier ministre fédéral et les représentants de la région de l'Atlantique au Cabinet pour discuter avec eux de leur stratégie de développement économique pour la région.

#### ***Plan d'action en agroalimentaire***

À sa 9<sup>e</sup> réunion, en février 2004, le CPMA a chargé ses représentants de lui proposer une démarche afin de promouvoir la consommation de produits alimentaires locaux.

Aujourd'hui, les premiers ministres ont abordé la question de la promotion des produits agroalimentaires de la région de l'Atlantique avec le président de l'Atlantic Farmers Council, Doug Bacon, et des représentants de l'organisme. Ils ont manifesté leur appui aux démarches faites par l'Atlantic Farmers Council pour garantir un avenir durable pour l'agriculture au Canada atlantique.

Le CPMA a chargé des représentants des secteurs de l'agriculture et du développement des entreprises d'entreprendre une étude de consommation pour cerner les connaissances et les attitudes des consommateurs à l'égard des produits alimentaires de la région atlantique; il s'agira d'une première étape d'un partenariat plus étroit entre les gouvernements des provinces de l'Atlantique et l'industrie de l'agriculture de la région. Ils chercheront des moyens d'assurer aux produits alimentaires régionaux un meilleur accès aux marchés des institutions et aux autres marchés.

Les premiers ministres ont demandé à cette équipe de leur fournir un rapport d'étape détaillé à la prochaine réunion du Conseil.

Les premiers ministres ont entériné la proposition de l'Atlantic Farmers Council de chercher à obtenir des fonds fédéraux en vue de créer un Centre de recherche sur les énergies de remplacement de l'Atlantique qui coordonnera la recherche sur les sources d'énergie de rechange, en particulier l'énergie éolienne et le biogaz.

#### ***Énergie***

Les premiers ministres ont reçu de leurs ministres de l'Énergie un rapport faisant état des progrès considérables accomplis dans la recherche de solutions régionales aux défis du secteur de l'énergie au Canada atlantique. Au cours d'une série de réunions, les ministres de l'Énergie des provinces de l'Atlantique ont examiné les enjeux liés à l'intégration des

sources d'énergie renouvelable, à l'accroissement des liens avec le réseau électrique de la Nouvelle-Angleterre et au développement économique.

Les premiers ministres appuient le programme des ministres de l'Énergie et ils les félicitent de leur esprit de collaboration à l'échelle régionale. Les ministres de l'Énergie tiendront leur prochaine réunion en septembre 2004, à Terre-Neuve-et-Labrador.

### ***Marchés publics***

Les provinces de l'Atlantique ont négocié avec succès un accord unique en son genre destiné à faciliter les échanges commerciaux au Canada atlantique. Les ministères des quatre provinces de l'Atlantique chargés des achats gouvernementaux ont adopté des Conditions générales standard qui régiront la présentation et l'évaluation des soumissions des fournisseurs en réponse aux appels d'offres des gouvernements provinciaux.

L'harmonisation des procédures a pour but de réduire et de simplifier les formalités administratives pour les fournisseurs qui soumissionnent des marchés dans la région de l'Atlantique. Les Conditions générales standard seront affichées sur le site Web du CPMA et sur les sites Web des marchés publics des gouvernements provinciaux de la région dès le 30 juin 2004.

- 30 -

### **Renseignements :**

- Chisholm Pothier, Nouveau-Brunswick (506) 453-2144
- Elizabeth Matthews, Terre-Neuve-et-Labrador (709) 729-3960
- Rob Batherson, Nouvelle-Écosse (902) 424-6601
- Patrick Dorsey, Île-du-Prince-Édouard (902) 368-4400